



AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

RAPPEL

L'ordonnance du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public et le décret du 25 avril 2017.

Elle impose un volet dématérialisé dans le cadre de l'organisation des enquêtes publiques environnementales.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

LE CODE de l'ENVIRONNEMENT

L123-10 et 13 et R123-9

- «L'information du public est assurée par voie dématérialisée et par voie d'affichage ».
- L'arrêté d'EP précise :
 - ✓ «L'adresse du ou des sites internet sur lequel(s) le dossier d'enquête peut être consulté »,
 - ✓ «L'adresse électronique à laquelle le public peut transmettre ses observations et propositions » ainsi que «le cas échéant, l'adresse du site internet comportant le registre dématérialisé sécurisé mentionné à l'article 123-10 ».

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

LE CODE de l'ENVIRONNEMENT

R123-13

- « Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé ou, s'il n'est pas mis en place, sur le site internet mentionné.... ».

REMARQUE: Pas d'information sur la publication des observations déposées sur les registres papier et envoyées par courriers.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

Généralement sur le site internet de l'autorité organisatrice

EXEMPLE (Autorité organisatrice: Préfecture)

Information du public: où trouver la dématérialisation

- Affichages locaux, presse, sites internet de l'AO, site www.projets-environnement.gouv.fr, postes informatiques.

- AOEP et dossier sur le site internet:

<https://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees-ICPE/Avis-et-dossier-d-enquetes-publiques-observations-du-public>

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

Difficile à trouver et lien variable suivant les Préfectures:

Accueil > Publications > Annonces et avis > Enquête publiques > Enquêtes publiques départementales et arrêtés d'autorisation > LUSSEY
> **SAS FERME EOLIENNE DES GENETS**

Accueil > Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Installations classées (ICPE) > **Avis et dossier
d'enquêtes publiques - observations du public**

Accueil > Politiques publiques > Environnement > I.C.P.E. > Dossier Autorisation - ICPE > ENQUETE PUBLIQUE : SAS PARC EOLIEN
EOLIENNES DES CERISES - FONTENAY > **Avis des services**

Découpe des gros dossiers en plusieurs fichiers.



Exemple de consultation du dossier

Au total 48 fichiers au format pdf.

PROJET EOLIEN "LA CROIX du PICQ" - commune de Saint-Léger-Magnazeix (87)

Mise à jour le 04/08/2022

Projet éolien de quatre éoliennes et deux postes de livraison - enquête publique du lundi 20 juin 2022 à 9h au vendredi 22 juillet 2022 à 17h

Arrêté d'ouverture d'enquête publique :

> AOEP CROIX PICQ n° 031 du 25032022 - format : PDF   - 0,35 Mb

Avis d'insertion presse :

> AVIS EP CROIX PICQ - format : PDF   - 0,04 Mb

Dossier mis à l'enquête publique / Avis de l'Autorité Environnementale et la réponse du porteur de projet / Avis des services mis à la disposition du public / Certificat de dépôt des données brutes de biodiversité :

> Croix du Picq - ADDENDUM Mai 2022 - format : PDF   - 1,96 Mb

> Croix du Picq - Avis DGAC - A - format : PDF   - 0,46 Mb

> Croix du Picq - Avis DRAC - prescript. diagnostic - A - format : PDF   - 0,26 Mb

> Croix du Picq - Avis DSAé -A - format : PDF   - 0,13 Mb

> Croix du Picq - Avis MRAe_parc_eolien_saint-leger-magnazeix_87 - A - format : PDF   - 1,67 Mb

> Croix du Picq - Réponse à avis MRAe - A - format : PDF   - 13,58 Mb

> Croix du Picq CERFA 15964-01 - A - format : PDF   - 1,12 Mb

> Croix du Picq - Mémoire en réponse Compléments - A - format : PDF   - 3,68 Mb

> Croix du Picq Vol 1 - A_Partie1 - format : PDF   - 29,94 Mb

> Croix du Picq Vol 1 - A_Partie2 - format : PDF   - 2,64 Mb

> Croix du Picq Vol 2 EIE - A_Partie1 - format : PDF   - 29,38 Mb

> Croix du Picq Vol 2 EIE - A_Partie2 - format : PDF   - 29,95 Mb

> Croix du Picq Vol 2 EIE - A_Partie3 - format : PDF   - 30,19 Mb

> Croix du Picq Vol 2 EIE - A_Partie4 - format : PDF   - 29,79 Mb

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

Information du public: où déposer?

Il faut rechercher sur le site internet pour connaître l'adresse email:

➤ [Exemple: pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr)

et ne pas oublier de mettre l'objet!

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

Les services de l'AO:

- Mise en ligne du dossier (découpe des gros dossiers ?),
- Téléchargement des observations reçues sur l'adresse email pour les mettre en ligne sur le site dédié,
- Mise en forme des fichiers joints aux observations,
- Éventuellement modération des observations puis les soumettre pour avis au CE,
- Gestion des spams.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

Exemple d'affichage et de consultation des contributions

OBSERVATIONS ÉLECTRONIQUES DU PUBLIC :

transmises au président de la commission d'enquête à l'adresse électronique suivante : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr (objet : enquête publique « QUATRE CHEMINS »)

(les observations du public reçues en dehors de la période d'enquête publique ne seront pas prises en compte)

> @01-PUYGRENIER-25102021-9H11 - format : PDF   - 0,22 Mb

> @02-CHARIVARI16-25102021-10H15 - format : PDF   - 0,06 Mb

> @03-CHARIVARI16-25102021-10H27 - format : PDF   - 0,45 Mb

> @04-CHARIVARI16-25102021-10H29 - format : PDF   - 0,12 Mb

> @05-BAWDEN-25102021-10H51 - format : PDF   - 0,92 Mb

Les contributions n° @02 ; @03 et @05 ci-dessus contiennent des pièces-jointes rédigées en langue étrangère qui ne seront pas analysées par la commission d'enquête.

> @06-CHARIVARI-25102021-11H24 - format : PDF   - 0,12 Mb

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

A charge des commissaires enquêteurs:

- Télécharger les observations et fichiers joints sur son PC,
- Création d'un tableau d'analyse sur tableur avec notamment des thèmes,
- Fichier partagé entre les CE d'une commission,
- Possibilité de le mettre sur un serveur type google drive.

[illegible]

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

Où trouver le rapport d'EP

Dépôt systématique du dossier et des conclusions sur les sites des AO, souvent difficile à trouver:

- <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees-ICPE/Rapports-et-conclusions-des-commissaires-enqueteurs>

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

SITE INTERNET

Inconvénients

- Charge de travail pour les services de l'AO,
- Plusieurs jours de retard en cas d'affluence de dépôt en fin d'EP > traitement retardé,
- Modération délicate (langue étrangère, propos injurieux, ...),
- Consultation des contributions pas aisée,
- Traitement des observations avec retard,
- Pas d'assistance à l'analyse et à la mise en forme des données,
- Bonne maîtrise du tableur.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Également utilisé pour les concertations publiques

Information du public: où trouver la dématérialisation

- Affichage local, presse, site internet de l'AO, site www.projets-environnement.gouv.fr, postes informatiques,
- Adresse internet toujours difficile à trouver,
- Informations variables sur le site internet de l'AO.

Exemples



AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

Lien vers registre

ENQUETE PUBLIQUE : SAS PARC EOLIEN EOLIENNES DES CERISES - FONTENAY

Mise à jour le 26/09/2022

Un projet de parc éolien comprenant 7 éoliennes et 3 postes de livraison est actuellement en cours d'instruction sur la commune de FONTENAY. L'enquête publique relative à ce parc débute le 12 septembre 2022 - 09h00 et se terminera le 14 octobre 2022 - 12h00. Vous trouverez tous les éléments s'y rapportant dans les pages suivantes.

Index d'articles

1. ENQUETE PUBLIQUE : SAS PARC EOLIEN EOLIENNES DES CERISES - FONTENAY
2. Arrêté et avis d'enquête publique
3. Dossier d'enquête publique
4. MRAE
5. Avis des services
6. Avis des communes

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le site du registre dématérialisé où sera publié le dossier d'enquête publique.

Celui-ci sera consultable du 12 septembre 2022 - 09h au 14 octobre 2022 - 12h

■ <https://www.registre-dematerialise.fr/4143>

Index d'articles

1. ENQUETE PUBLIQUE : SAS PARC EOLIEN EOLIENNES DES CERISES - FONTENAY
2. Arrêté et avis d'enquête publique
3. Dossier d'enquête publique
4. MRAE
5. Avis des services
6. Avis des communes

Utilité du dossier ?

SAS FERME EOLIENNE DES GENETS

Mise à jour le 24/08/2022

Demande d'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien à Lusseray, Melle et Chef-Boutonne

> avis d'enquête - format : PDF   - 0,04 Mb

> arrêté d'ouverture d'enquête - format : PDF   - 0,31 Mb

> avis dgac - format : PDF   - 0,12 Mb

> avis dsae - format : PDF   - 1,40 Mb

> Avis mrae - format : PDF   - 0,99 Mb

> reponse MRAE - format : PDF   - 5,09 Mb

> Certificat_depot_donnes_biodiv_79_Tillou_02052022 - format : PDF   - 0,98 Mb

> 79-Volkswind-Genets-0-Complements - format : PDF   - 1,22 Mb

> 79-Volkswind-Genets-1-Contenu_reglementaire - format : PDF   - 1,61 Mb

> 79-Volkswind-Genets-2-Sommaire_inverse_consolide - format : PDF   - 0,39 Mb

Puis le dossier éclaté en 143 fichiers de # 3Mo dont 67 fichiers pour l'étude paysagère

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

Avantages du registre dématérialisé pour le public

1 seule adresse pour l'enquête, commune au dossier et aux contributions.

Sur une même page d'accueil, l'accès à toutes les informations :

- Avis d'enquête,
- Dossier d'enquête,
- Les Avis des services (dont l'AE),
- Les informations sur l'enquête,

Sur d'autres pages:

- Consultations des observations déposées,
- Dépôt d'observations.

Exemples

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

REGISTRE NUMERIQUE
ENQUÊTE PUBLIQUE DÉMATÉRIALISÉE

Le dossier Consulter les contributions Déposer votre contribution

FERME ÉOLIENNE DES GENETS

OUVERT LE 26/09/2022 À 00 HEURE PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, CE REGISTRE SERA CLOS LE 28/10/2022 À MINUIT

LE PROJET SOUMIS À L'ENQUÊTE :



Le projet éolien des Genêts concerne la création d'un parc d'une puissance nominale totale de 33,6 MW à 38,4 MW composé de 8 éoliennes Vestas, modèle V136-4,2 MW ou N133-4,8MW. Il se situe sur les communes de Melle, Lusseray et Chef-Boutonne dans le département des Deux-Sèvres, est situé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Niort et à environ 6 km au sud-ouest du centre de Melle.

Le parc pourra fournir une production annuelle d'environ 75 300 MWh, ce qui représente la consommation annuelle moyenne de 17 000 foyers et 22 500 tonnes de CO2 évitées par an.

Ce projet vient à l'intérieur de la zone des parcs éoliens de Lusseray – Paizay-Tort, de la Tourette et des Châteliers, en se situant à une distance de plus de 900m des habitations.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique est une procédure réglementaire assurant l'information, la participation du public ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Elle est dorénavant appelée enquête environnementale et est codifiée sous les articles L123 et R123 du code de l'environnement. Dans le cadre de l'enquête dont la durée est fixée par l'autorité organisatrice dans son arrêté d'ouverture, l'information du public est assurée au moyen du dossier d'enquête mis à disposition sur le ou les lieu(x) d'enquête et sur internet. Toute personne qui le souhaite peut participer à l'enquête en déposant une contribution sur les registres ouverts à cet effet sur le ou les lieu(x) d'enquête et par voie numérique. Elle peut aussi dialoguer avec le commissaire enquêteur au cours de ses permanences tenues généralement en mairie.

Arrêté Préfectoral du 08/08/2022
voir la pièce jointe

Avis d'enquête
voir la pièce jointe

Lieux d'enquête

Mairie - Chef-Boutonne
7, Avenue de l'Hôtel de ville
79110 Chef-Boutonne
www.chef-boutonne.fr

Mairie - Lusseray
3, Rue de la Mairie
79170 Lusseray

Mairie - Melle
Quartier Mairie
79500 Melle
www.ville-melle.fr

REGISTRE NUMERIQUE
ENQUÊTE PUBLIQUE DÉMATÉRIALISÉE

Le dossier Consulter les contributions Déposer votre contribution

FERME ÉOLIENNE DES GENETS

OUVERT LE 26/09/2022 À 00 HEURE PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, CE REGISTRE SERA CLOS LE 28/10/2022 À MINUIT

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

[Retour à l'accueil](#)

DOSSIER D'ENQUÊTE

Conformément aux termes de l'Arrêté Préfectoral du 08/08/2022, l'ensemble du dossier d'enquête consultable en version numérique ci-dessous est également disponible en version papier au siège de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public et aux autres lieux éventuellement mentionnés à l'Arrêté Préfectoral du 08/08/2022.

[Tout déployer](#) [Tout fermer](#)

- Avis de recevabilité de la Demande d'Autorisation Environnementale**
79 Volkswind Genets Recevabilite 26062022 81.52 Ko [Q](#) [📄](#)
- Avis des Services**
- Certificat de dépôt des données de biodiversité**
- Demande d'Autorisation Environnementale**
- MRAe**

[Retour à l'accueil](#)

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE NUMÉRIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE DÉMATÉRIALISÉE



Le dossier

Consulter les contributions

Déposer votre contribution



ENQUÊTE PUBLIQUE SUITE À L'ARRÊT DU PROJET DE PLUI DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

OUVERT LE 21/09/2022 À 09 HEURES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE, CE REGISTRE SERA CLOS LE
20/10/2022 À 17 HEURES

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES

Retour à l'accueil

Evelyne Peyron-Chevalaz - Cuges-Les-Pins - Registre numérique -
29/09/2022 10h49
[Voir PJ](#)

> 3 pièces jointes

[Lire la suite](#)

Léonie Chevalaz - Cuges-Les-Pins - Registre numérique - 29/09/2022 10h47
[Voir PJ](#)

> 3 pièces jointes

[Lire la suite](#)

Robert Berenger - Cuges-Les-Pins - Registre numérique - 29/09/2022 10h45
[Voir PJ](#)

> 1 pièce jointe

[Lire la suite](#)

Jérôme Bonnaud - Cuges-Les-Pins - Registre numérique - 29/09/2022 10h42
[Voir PJ](#)

> 1 pièce jointe

[Lire la suite](#)

Alain Paul Blaise - Courriel - 29/09/2022 10h09
Monsieur DUMARTIN Bernard Président commission enquête PLUI Ville d'Aubagne

> 1 pièce jointe

[Lire la suite](#)

Georges Quenard - Belcodène - Registre numérique - 29/09/2022 09h54
[Voir PJ](#)

> 1 pièce jointe

[Lire la suite](#)

Michel Cambier - Belcodène - Registre numérique - 29/09/2022 09h50
[Voir PJ](#)

> 1 pièce jointe

[Lire la suite](#)

REGISTRE NUMÉRIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE DÉMATÉRIALISÉE



Le dossier

Consulter les contributions

Déposer votre contribution



ENQUÊTE PUBLIQUE SUITE À L'ARRÊT DU PROJET DE PLUI DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

OUVERT LE 21/09/2022 À 09 HEURES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE, CE REGISTRE SERA CLOS LE
20/10/2022 À 17 HEURES

Toutes les contributions formulées par voie électronique sur ce registre numérique d'enquête publique sont prises en considération par ledit Commissaire Enquêteur à
au même titre que les contributions déposées sur les registres d'enquête papier disponibles sur les lieux d'enquête et seront imprimées et annexées au registre du siège
de l'enquête. Toutes les contributions sont horodatées et enregistrées automatiquement dans l'ordre de leur dépôt. Celles-ci demeurent en instance de publication, donc
n'apparaissant pas en ligne tant que le déposant n'a pas validé la publication de sa contribution en cliquant sur le lien Transmettre par mail en retour. Aucune modification ou
suppression des contributions déposées n'est possible que ce soit par ledit Commissaire Enquêteur, le Maître d'Ouvrage ou le fournisseur du registre numérique, privé
et indépendant.

DÉPOSER VOTRE CONTRIBUTION

Retour à l'accueil

Objet

Indiquez l'objet de votre contribution

Votre contribution

Observation ou proposition

Il vous reste 8000 caractères

Pour joindre un fichier : fichiers max pour un poids total de 10 Mo, image (png, jpg, gif), PDF ou Texte (txt, doc, xlsx)

Parcourir...

☒ Ajouter un fichier supplémentaire

☐ Je souhaite conserver l'anonymat, en cochant cette case, seuls mon prénom et ma ville apparaîtront avec ma contribution

Nom

Votre nom

Prénom

Prénom

Organisme

Votre organisme

Adresse email

Votre adresse email

Ville seulement ou adresse complète

Votre adresse

Pour pouvoir envoyer le formulaire, veuillez résoudre cette opération : 47 + 23 =

Entrez les chiffres le résultat de l'opération précédente (à-débuter)

[Je dépose ma contribution sur le registre](#)

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Registre Demat.fr Démo de votre registre dématérialisé

PRÉSENTATION | ENQUÊTE PUBLIQUE | DOCUMENTS | OBSERVATIONS



Participez à l'enquête publique sur ce registre du 01/03/2020 08:30 au 31/10/2022 17:00.

Clôture de l'enquête publique dans :

32	03	05	24
jours	heures	minutes	secondes

Pour information, la date initiale de clôture était le 31/08/2020 15:30

[DÉPOSEZ VOTRE OBSERVATION !](#)

[Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#)

Démo de votre registre dématérialisé

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas a lectus leo. Duis eleifend eros ac faucibus faucibus. Interdum et malesuada fames ac ante ipsum primis in faucibus. Sed et porttitor orci, quis cursus nisi. Praesent orci neque, eleifend eu velit a, maximus ultrices mauris. Nunc massa massa, facilisis at eleifend eu, venenatis quis ex. Aenean ac lacus mauris. Donec nec ultricies velit. Vestibulum non molestie augue. Donec eros leo, rutrum vitae placerat sit amet, finibus et erat.

✓ Suspendisse potenti. Duis tristique velit odio. Ut congue scelerisque ligula, nec faucibus quam ullamcorper et. Phasellus nisi turpis, cursus eget feugiat id, euismod a risus. Vivamus dictum nec est vitae sollicitudin. Cras ipsum erat, convallis commodo ultrices a, lobortis quis eros. Vivamus ipsum nisi, eleifend in maximus ut, pulvinar sed sem. Mauris non consequat ipsum, a iaculis erat. Vestibulum aliquet massa nec rhoncus dapibus. Quisque ac enim condimentum elit placerat laoreet at in lorem. Suspendisse potenti. Pellentesque ac congue justo. Integer accumsan at magna et consequat. Pellentesque vel sagittis erat.www.registredemat.fr

[CONSULTER LES DOCUMENTS](#)

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ CONSULTATION & ENQUÊTE PUBLIQUE | Projet de démonstration

Présentation | Déroulement | Documents de présentation | Les observations | Déposer une contribution

Présentation du registre de démonstration

 Attention ! Vous visualisez ce registre car vous êtes identifié.

Projet de démonstration

DÉMONSTRATION

L'objectif de ce site web est de permettre au public de prendre connaissance plus facilement du projet puis de consigner ses contributions et propositions.

A propos Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "Projet de démonstration".	Plan du site - Présentation - Déroulement - Documents de présentation - Les observations - Déposer une contribution	Siège de l'enquête publique  Voir les horaires d'ouverture	Adresse postale
--	--	---	------------------------

Ce registre dématérialisé d'enquête publique vous est proposé par **Registre Dématérialisé**. [RGAA](#) | [Conditions générales d'utilisation](#) | [Politique de confidentialité](#)

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Avantages pour le public

- Accessibilité pour tout citoyen extérieur au territoire de l'enquête,
- Accessibilité 24/24,
- Les dépôts d'observations, peuvent être anonymes, de la même manière que sur le papier,
- Consultation des observations, en temps réel en 1 clic,
- Dépôt des observations en 1 clic,
- Réception de confirmation de dépôt par le public,
- Conformité avec les directives RGPD.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Les inconvénients

Registre dématérialisé utilisé comme un réseau social

- Temps réel,
- Anonymat (mais adresse IP identifiée),
- Sans rapport avec la problématique locale, sans connaissance du dossier,
- Non respect des chartes d'utilisation,
- Saturation.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Accès et gestion par les commissaires enquêteurs

- Login et MDP de connexion par CE,
- Ouverture et fermeture du registre automatiquement aux dates et horaires définis,
- Verrouillage du registre après contrôle par CE,
- Formation des CE par visioconférence,
- Tutoriel,
- Possibilité pour le public de prise de RDV pour entretien avec le CE,
- Premier niveau de modération par le prestataire.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Les fonctionnalités de base pour le CE

- Configuration des origines, utilisateurs (commission),
- Définition des thématiques, hiérarchisation,
- Définition des mots clés, de la valeur des indices,
- Tableau de bord,
- Vue de l'ensemble des contributions en 1 clic (Déposées sur le registre et envoyées par email) et des fichiers joints,
- Statistiques:
 - Nombre d'observations déposées, par jour, par lieu, par thèmes, ...
 - Nombre de visiteurs.
- Contributions modérées par le prestataire,
- Réception de mails journaliers de la publication des observations,
- Possibilité d'intégrer par scan les contributions du registre et les courriers.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Les fonctionnalités pour le CE: analyse et caractérisation des contributions

- Analyse en 1 clic de contributions et des fichiers joints,
- Modération par le CE,
- Détection des doublons,
- Gestion des pétitions,
- Affectation des thématiques,
- Enregistrement des propositions du public,
- Surligneur de mots-clés,
- Dédoublonnage des contributions,
- Possibilité de questionner le maître d'ouvrage,
- Filtrer les contributions.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Les fonctionnalités pour le CE: analyse et caractérisation des contributions

- Affecter l'analyse à un CE dans le cadre d'une commission,
- Donner une priorité, un indice de pertinence,
- Au sein d'une commission, possibilité d'échange entre CE,
- Synthèse en vue du PV.

Remarque: le maître d'ouvrage a une vision du registre sans ce qui touche à l'analyse, la caractérisation et la synthèse des observations.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Exemple de thématiques

Thèmes			Mots clé
1	Favorable		Favorable
2	Défavorable		Défavorable
3	Spécifique au projet		
4	Concertation		Concertation Réunion Publique Absence
5	Impact visuel	5.1 Saturation	Saturation Multiplication Cumul
		5.2 Ombres portées et stroboscopie - Balisage	Balisage
		5.3 Photomontages	Photomontages
6	Impact milieux naturels	6.1 Faune	Faune Chiroptères Habitats Naturels Avifaune Mortalité
		6.2 Flore	Flore Haies Destruction Suivi
		6.3 Zone humide	Humide eau Compensation
		6.4 Escargots	
7	Impact sonore		Infrasons Magnétiques Bridage Mesures Seuils Dépassement
8	Impact sanitaire		Santé Humaine Animale Acouphènes ANSES
9	Impact immobilier/foncier	9.1 Impact immobilier	Immobilier Tourisme Culturel Patrimoine
		9.2 Impact foncier	Dévaluation Terres Agricoles Foncier
10	Aspect énergétique	10.1 Intermittence/centrales thermiques	Intermittence Thermique Indépendance
		10.2 Projets alternatifs	Nucléaire Photovoltaïque Méthanisation Hydraulique
		10.3 GES/bilan carbone	Carbone GES
11	Aspect économique	11.1 Financement	Rentabilité Subventions CSPE Retombées Raccordement Source
		11.2 Achat électricité	
12	Démantèlement		Démantèlement Déchets Recyclage
13	Remise en cause études		Conflits Intérêts Bureau Etudes Eviter Réduire Compenser Variante
14	Potentiel éolien		Potentiel Vent SRE
15	Dangers		Chute Bris Projections Glace Incendie Risques Incendie Ondes Hertzien
16	Avis des services		Elus MRAE DREAL Etat

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

Les fonctionnalités pour le CE: exportations

- Au formats doc., tableur, .pdf,
- Tout ou partie des contributions,
- Avec ou sans les pièces jointes,
- Filtres en fonction de la hiérarchisation des thématiques,
- Possibilité de sortir des histogrammes,

Exemples de tableaux de bord et pages d'analyse

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

● Ouvert

Mon projet N°4245

Projet de démonstration

Du 24/9/2022 à 10h48
au 1/10/2022 à 10h48

👁 Visualiser le projet

🏠 Tableau de bord

💬 Contributions 5

⚙ Configuration

📁 Gestion des contenus

📖 Télécharger le tutoriel

Tableau de bord

Mon projet N°4245

Projet de démonstration

<https://www.registre-dematerialise.fr/4245/>

Ouverture : samedi 24 septembre 2022 à 10:48

Clôture : samedi 1 octobre 2022 à 10:48

Dossier de présentation : 0Mo

Supprimer le projet

Statistiques de fréquentation

29 visiteurs uniques dont 0 ayant téléchargé au moins un document

Date	Visites	Téléchargements
24/09/2022	1	0
25/09/2022	0	0
26/09/2022	12	0
27/09/2022	12	0
28/09/2022	4	0

Contributions

6

Nouvelles	Prise en compte
5	0
En cours	Traitée
0	1

Voir les contributions

Exports ?

- Tableau d'analyse (Excel)
- Toutes les contributions (PDF)
- Contributions dématérialisées uniquement (PDF)
- Contributions papiers uniquement (PDF)
- Contributions et analyse (Word)
- Contributions incluant les pièces jointes
- Documents joints aux contributions
- Traces utilisateurs (PDF)
- QR Code

Mise à jour des PDF le 29 sept. 2022 à 05:00

Statistiques de téléchargement

0 téléchargements réalisés

Nom du document	Nb
-----------------	----





Guide Utilisateur des Outils d'analyse

LISTE DE VOS REGISTRES

Vous trouverez ci-dessous la liste de vos registres, vous pouvez analyser l'un d'eux en cliquant sur le bouton "Site et Outils".

EN LIGNE

Registre Dématérialisé n° 6 Performance

- ✓ En ligne
- 70 observation(s)
- 1885 visiteurs uniques
- 1905 téléchargements
- 2700 visionnages

Démo de votre registre dématérialisé

- 🌐 <https://www.registredemat.fr/plu-maville>
- ✉ test@registredemat.fr
- 📅 Permanences : Web
- 🕒 Du 01/03/2020 08:30 au 31/10/2022 17:00
- 🚦 Statut : ouvert

🔍 Site et Outils d'analyse

^ Haut de page

Registre n°6 : Démo de votre registre dématérialisé

[VISUALISER LE SITE](#)

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 01/03/2020 08:30 AU 31/10/2022 17:00

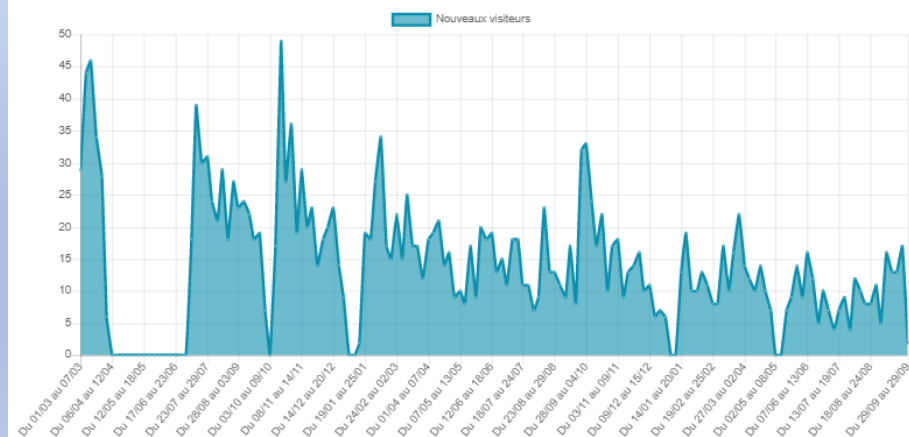
Ouvert

Résumé des statistiques

Statistiques	Résumé
1- Nombre de nouveaux visiteurs	Visiteurs uniques : 1885
2- Nombre de téléchargements de chaque document du dossier de l'enquête	Téléchargements : 1905 Visionnages : 2699
3- Nombre d'observations déposées par jour	Nombre d'observations max. : le 09/03/2020 (6)
4- Nombre d'observations déposées par tranche horaire de dépôt sur l'ensemble de l'enquête	Tranche horaire avec le plus d'observations : 14h (11)
5- Nombre d'observations par qualité de déposant	Qualité avec le plus d'observations : Particulier (20)
6- Nombre d'observations déposées par critère d'appréciation	Critère avec le plus d'observations : Positif (5)
7- Nombre d'observations par Thème	Thème avec le plus d'observations : 41 Coût du projet (8)

Nombre de nouveaux visiteurs

Total visiteurs uniques : 1885



↑ Haut de page

Contribution N°6 (Web)

← Revenir à la liste

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 24 septembre 2022 à 10h58

Prise en charge par Gilles Desbrandes

Atteinte au **paysage** et zones humides

Modérer la contribution

✉ Pris en charge par

Gilles Desbrandes
(gilles.desbrandes@gmail.com)

Enregistrer

☐ Statut de l'analyse

Nouvelle

Enregistrer

🔄

 Doublon

Sélectionnez le doublon

Enregistrer

📊

 Indice

10

Enregistrer

📝 Notes internes

Aucune note interne n'a été ajoutée pour le moment.

Message

☐ Partager cette note avec tous les acteurs du registre

Choisir un fichier

Aucun fichier n'a été sélectionné

Ajouter une note

≡ Annotation

Annotation

Contribution évoquant l'atteinte au paysage

Enregistrer

Thématiques [Modifier](#)

☐ Paysage

☐ Zones humides

Enregistrer

Traitement par les commissaires enquêteurs

Publication

Publié

Typologie déposant

Particulier

Orientation contribution

Défavorable

Contribution argumentée

Argumenté

Comporte une proposition

Oui

Précision proposition

Stockage

Nouvelle proposition

Pétition

Habitant du lotissement de la Galinette

Nouvelle pétition

Nombre de pétitionnaires

1

Thématiques principales

CSPE, Stockage énergie

Thématiques secondaires

faune, Flore

Synthèse de la contribution

B /

Question à la Maîtrise d'Ouvrage

Aucune

Envoi à la Maîtrise d'Ouvrage

Non

Réponse de la Maîtrise d'Ouvrage

La maîtrise d'ouvrage n'a pas encore répondu à votre question.

Avis du Commissaire

Intérêt de la contribution

★ ★ ★ ★ ★

Attribution de la contribution :

Cette observation n'est pas encore attribuée

Attribuer le traitement de la contribution

Etat collégial

A traiter



62

MODIFIER
L'OBSERVATION

test

 image001.png

 Déposée le 19/07/2021 17:57:07 (Email)

 Par Jérémie GUY (Particulier)

Observation intégrée par Isabelle CARLU le 23/10/2021 08:22:39

Réponse du commissaire enquêteur (visible sur le registre et déposant informé)	
Réponse	

Adresse IP identique détectée	
Numéro des observations qui ont la même origine	14, 15, 16, 23, 24, 27, 31, 48, 49, 52, 61, 67, 68, 70,

Appréciations générales	
Thème(s)	× 11 Nuisances sonores × 21 PRPGD × 31 Risque de pollution × 41 Coût du projet × 51 Traitement des déchets × 53 Continuité urba × 61 Environnement × 71 Habitat × -> 711 Densification des centres urbains × -> 712 Extension urbaine × 8 Juridique × 91 Hors sujet

Priorité	0
----------	---

Avis	Hors Sujet
------	------------

MODIFIER LES APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

Appréciations par Jérémie GUY le 10/11/2021 14:32:56

Commentaires de la commission d'enquête	
Isabelle CARLU (23/10/2021 08:38:09)	"dommage que le CE n'est pas connaissance de toutes les options possible et celles qui ont été retenue par le MO. "
Jérémie GUY (16/12/2021 10:34:07)	"test"
Mon commentaire	

VALIDER MON COMMENTAIRE

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Avantages pour les commissaires enquêteurs

- Outils de travail collaboratif,
- Exploitation des observations au fil de l'eau,
- Accessible de façon sécurisée, espace commun,
- Outils d'assistance à l'analyse,
- Outils d'exports,
- Facilite l'élaboration du PV de synthèse,
- Sauvegarde et archivage sécurisés?

Peut être utilisé pour toute enquête publique pouvant avoir une participation massive.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Retour d'expérience

- Moins de contestations sur l'égalité d'accès,
- Charte utilisateur pas mise en évidence,
- Taille maxi des contributions (nombre de caractères) et des fichiers joints variable suivant les prestataires,
- Certaines fonctionnalités d'analyse et d'export ne sont pas utiles
- Pas d'impact sur le « présentiel »,
- Avec l'un des prestataires, en début d'EP:
 - Bugs sur la visualisation des observations déposées,
 - Bugs d'intégration des contributions par courriels.



AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

LES PRESTATAIRES

LEGALCOM

<https://www.registredemat.fr>

????????????-ep@registredemat.fr



PRÉAMBULES

<https://www.registre-dematerialise.fr>

enquete-publique-XXXX@registre-dematerialise.fr



PUBLILEGAL (CDV EVENEMENTS)

<https://www.registre-numerique.fr>

????????????@mail.registre-numerique.fr



AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

ANNEE 2020				
87	Parc éolien du RENARD	PREAMBULES	439	37
ANNEE 2021				
23	Parc éolien de MARSAC	PUBLILEGAL	277	294
23	Parc éolien LA CROIX des TROIS	PREAMBULES	231	79
36	Carrière de GNEISS	PREAMBULES	23	38
36	Parc éolien de BEAULIEU	PREAMBULES	516	94
36	Parc éolien de MOUHET	PREAMBULES	274	37
36	Parc éolien LE CHAMPS des VIGNES	PREAMBULES	224	17
36	Unité de méthanisation	PREAMBULES	4	12
87	Par éolien de LIF	PREAMBULES	400	218
87	Parc éolien des MONTs de CHALUS	PUBLILEGAL	723	7
ANNEE 2022				
87	Parc éolien CROIX du PICQ	PREAMBULES	126	27
36	Parc éolien de DIOU	LEGALCOM	34	29
19	PLUI et PDA	PREAMBULES	58	489
23	Parc éolien de GLENIC	PUBLILEGAL	507	52

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

EN COURS		
36	Parc éolien des CERISES	PREAMBULES
A VENIR		
23	Parc éolien AERODIS	PREAMBULES
87	Parc éolien des TROIS MOULINS	PREAMBULES
87	Parc éolien de FOLLES	PREAMBULES
87	Parc éolien de PONTY-GRAND-MAREU	Non Défini

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

REGISTRE DEMATÉRIALISÉ

Après la clôture de l'enquête publique

- Dépôt systématique du dossier et des conclusions sur les sites des AO:
 - Souvent difficile à trouver,
 - Contributions souvent visibles pendant au moins 1 an.
- Contributions non visibles sur les registres dématérialisés,
- Peu de dépôt de rapports sur les registres dématérialisés,
- Reste 1 page de synthèse.

Exemples

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

PRÉSENTATION RAPPORT



Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 28/12/1988 relative à l'accès à l'information.

Registre clos : le dépôt d'observations n'est plus disponible.



Arrêté de prolongation
Télécharger Visionner

Arrêté de prolongation
Télécharger Visionner

Arrêté d'ouverture d'enquête publique
Télécharger Visionner

Arrêté d'enquête publique
Télécharger Visionner

PLUI de Plaine Commune - dossier de modification n°1

Le PLUI de Plaine Commune a été approuvé le 25 février 2020 et est exécutoire depuis le 31 mars 2020. Ce premier PLUI du territoire a institué de nouvelles règles d'urbanisme au service d'un urbanisme de projet et du projet de territoire.

Il s'agit d'un document évolutif qui a d'ores et déjà fait l'objet d'une mise en compatibilité (Mise en compatibilité du document d'urbanisme MECDU VOP du 13/10/2020 et d'une mise à jour n°1 du 15/12/2020).

La pratique du document tout au long de l'année 2020 a permis de mettre en évidence des évolutions nécessaires, notamment des règlements écrits et graphiques, afin de faciliter la compréhension de la règle, voire de modifier certains points de manière à mieux atteindre les objectifs poursuivis.

Le dossier de modification n°1 porte sur les points suivants :

- Corriger les erreurs matérielles, dans le règlement écrit et graphique.
- Modifier certaines dispositions réglementaires qui bloquent la réalisation de projets d'aménagement engagés par l'EPT et les communes le constituant.
- Clarifier certaines règles pour faciliter l'instruction des autorisations du droit des sols (amélioration de la rédaction, ajout et modification de définitions dans le lexique, réorganisation de certains articles sans en changer le sens) et la compréhension des règles par le public notamment en clarifiant/corrigant certains points qui présentent des difficultés d'interprétation
- Réintégrer certaines règles des zones UP dans le droit commun des dispositions générales

La présente modification dite de droit commun entre dans le champ d'application de l'article L153-41 du code de l'urbanisme. Cette évolution du document concerne les pièces suivantes :

- Le rapport de présentation, à travers l'ajout de la présente note explicative
- Les OAP sectorielles
- Le règlement écrit
- Le règlement graphique
- Les annexes

Pour la bonne compréhension du dossier, plusieurs outils ont été réalisés : fiche de lecture, tableau de bord et notice explicative.

Pour une lisibilité optimale, le dossier du PLUI modifié a gardé la numérotation du PLUI approuvé afin que le public puisse se repérer par rapport au sommaire détaillé.

Sont reportés en rouge les éléments ajoutés ou modifiés au sein des documents écrits. Seules les modifications des documents écrits les plus importantes qui viennent modifier le sens de la règle ou en créer une sont présentées dans la notice car nécessitant une explication ou justification.

Pour les modifications graphiques, elles sont présentées par des extraits de plan dans la notice. Il conviendra de se reporter aux documents eux-mêmes pour avoir la vision la plus exhaustive possible des modifications envisagées.

« Par arrêté du 17 novembre 2021, l'enquête publique sur la modification n°1 du PLUI de Plaine Commune est prolongée jusqu'au 3 décembre 2021 inclus. Deux permanences supplémentaires de la commission d'enquête auront lieu au siège de plaine commune le lundi 29 novembre de 16h à 19h et le mercredi 1er décembre de 14h à 17h.

Une réunion publique est organisée le lundi 22 novembre à partir de 19h en visio conférence. Le lien de la réunion sera publié le jour même sur le site de plaine commune et sur le site dédié au dossier d'enquête publique ».

CONSULTER LES DOCUMENTS

PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LOIRE FOREZ ET ABROGATION DE CARTES COMMUNALES

OUVERT LE 03/01/2022 À 09 HEURES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE, CE REGISTRE EST CLOS DEPUIS LE 10/02/2022 À 12 HEURES

LE PROJET SOUMIS À L'ENQUÊTE :



Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), porté par Loire Forez agglomération et construit en étroite collaboration avec les 45 communes concernées, a été arrêté en conseil communautaire le 26 janvier 2021. Le dossier a ensuite fait l'objet d'une consultation des personnes publiques associées et des communes, qui ont émis un avis et fait part de leurs dernières remarques. Un nouvel arrêt du projet de PLUI a ensuite eu lieu lors du conseil communautaire du 23 novembre dernier, confirmant la validation du dossier arrêté en janvier.

La phase de consultation touche désormais à sa fin avec l'organisation de l'enquête publique qui se tiendra du 3 janvier 2022 à 9h au 10 février à 12h. Cette enquête doit permettre à chacun - particulier, entreprises, associations - de prendre connaissance du dossier et de s'exprimer sur le projet de PLUI. Les modalités de cette enquête publique sont consignées dans l'arrêté de monsieur le vice-président de Loire Forez agglomération, en charge de la planification, de l'urbanisme et du PLUI n°2021AR662, en date du 30 novembre 2021.

Il s'agit d'une enquête publique conjointe portant à la fois sur le PLUI et sur l'abrogation des cartes communales qui restent à ce jour en vigueur sur 5 communes (Chalmazel-Jeansagnière, Grézieux-le-Frémont, Lérigneux, Saint-Bonnet-le-Courreau et Saint-Paul-d'Uzore). Cette abrogation est une procédure obligatoire, conduite parallèlement à l'élaboration d'un PLUI, pour qu'à l'approbation de ce dernier, il soit seul applicable sur tout

le territoire

Le présent registre numérique permet de consulter les pièces du dossier, d'émettre des observations et de prendre rendez-vous avec les membres de la commission d'enquête pour leurs permanences, physiques et en visio-conférence.

Maître d'ouvrage

Loire Forez agglomération
17, Boulevard de la Préfecture
42600 Montbrison

RAPPORT ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

RAPPORT DE LA COMMISSION	4.84 Mo	Q	↓
CONCLUSION PLUI	752.57 Ko	Q	↓
CONCLUSION ABROGATION CARTES COMMUNALES	267.84 Ko	Q	↓
Annexes - Page de garde	228.08 Ko	Q	↓
Annexes - Procès verbal de synthèse et mémoire en réponse	2.36 Mo	Q	↓
Annexes - Tableaux annexe n°1 Public	4.36 Mo	Q	↓
Annexes - Tableaux annexe n°2 Personnes publiques associées	3.70 Mo	Q	↓
Pièces jointes - Page de garde	429.83 Ko	Q	↓
Pièces jointes - PJ N°1 Désignation de la commission d'enquête	82.23 Ko	Q	↓
Pièces jointes - PJ N°2 Arrêté d'organisation	3.02 Mo	Q	↓
Pièces jointes - PJ N°3 Statistiques	62.07 Ko	Q	↓
Pièces jointes - PJ N°4 Courriers échangés en vue du report de délai	445.52 Ko	Q	↓
Pièces jointes - PJ N°5 cartes affichage	5.46 Mo	Q	↓
Pièces jointes - PJ N°6 Parutions dans la presse	1.23 Mo	Q	↓
Pièces jointes - PJ N°7 Flyer A5	151.79 Ko	Q	↓

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

COÛTS

Site internet de l'un des prestataires

➤ A charge du porteur de projet

STANDARD	PREMIUM	EXPERT
à partir de 240 €	à partir de 300 €	à partir de 940 €
POUR UN COMMISSAIRE OU GARANT	DE 3 À 5 COMMISSAIRES OU GARANTS	SANS LIMITATION D'UTILISATEURS
• Information du public (modalités de la procédure, mise en ligne du dossier), • Recueil de la participation via formulaire et par adresse e-mail dédiée, • Publication des contributions, • Outils d'analyse des contributions, • Mise en ligne du rapport	• Information du public (modalités de la procédure, mise en ligne du dossier), • Recueil de la participation via formulaire et par adresse e-mail dédiée, • Publication des contributions, • Outils d'analyse des contributions, • Mise en ligne du rapport • OUTILS COLLABORATIFS	• Information du public (modalités de la procédure, mise en ligne du dossier), • Recueil de la participation via formulaire et par adresse e-mail dédiée, • Publication des contributions, • Outils d'analyse des contributions, • Mise en ligne du rapport • OUTILS COLLABORATIFS
IDÉAL POUR UN PLAN, PROGRAMME OU PROJET À PORTÉE LOCALE	IDÉAL POUR UN PLAN, PROGRAMME OU PROJET À PORTÉE DÉPARTEMENTALE OU RÉGIONALE	IDÉAL POUR UN PLAN, PROGRAMME OU PROJET À PORTÉE RÉGIONALE OU NATIONALE
VOIR LE DÉTAIL	VOIR LE DÉTAIL	VOIR LE DÉTAIL

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

CHARTRE UTILISATEUR - Modération

Le commissaire enquêteur

Monsieur Patrick WEBER

Moyens de participation

Les observations et propositions peuvent être déposées sur ce **registre numérique**, ou envoyées par **e-mail** (eolien-genets@mail.registre-numerique.fr) pendant toute la durée de l'enquête publique. Elles peuvent être également déposées sur les registres « papier » prévus dans les trois lieux d'enquête, pendant les heures d'ouverture au public, au cours des permanences, ou être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par courrier, avant la clôture de la procédure, au siège de l'enquête publique, . Toute contribution exprimée selon des modalités non prévues ou reçues en dehors de la période d'ouverture de l'enquête ne sera pas prise en compte.

Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors des cinq permanences indiquées ci-dessous.

Par date	Par lieu	Carte
▼		
Lundi 26 Septembre 2022 de 14h00 à 17h00 Mairie - Melle Quartier Mairie 79500 Melle		
Mardi 04 Octobre 2022 de 09h00 à 12h00 Mairie - Lusseray 3, Rue de la Mairie 79170 Lusseray		
Judi 13 Octobre 2022 de 14h00 à 17h00 Mairie - Chef-Boutonne 7, Avenue de l'Hôtel de ville 79110 Chef-Boutonne		
Mercredi 19 Octobre 2022 de 09h00 à 12h00 Mairie - Chef-Boutonne 7, Avenue de l'Hôtel de ville 79110 Chef-Boutonne		
Vendredi 28 Octobre 2022 de 14h00 à 17h00 Mairie - Melle Quartier Mairie 79500 Melle		

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant, et vous pouvez exercer en vous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'éditeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

Mentions légales Charte d'utilisation Données personnelles

Ce registre dématérialisé d'enquête publique est un service de Registre Numérique © PubliLégal 2014 - 20

CHARTRE D'UTILISATION

Toutes les contributions formulées par voie électronique sur ce registre numérique d'enquête publique sont prises en considération par le Commissaire Enquêteur ou la Commission d'Enquête au même titre que les contributions déposées sur les registres d'enquête papier disponibles sur les lieux d'enquête ou transmises par courrier.

Le dépôt d'une contribution peut se faire durant toute la durée de l'enquête publique jusqu'à l'heure et la minute de clôture précisée dans l'en-tête du registre numérique.

En déposant une contribution l'auteur reconnaît avoir pris connaissance et accepter la présente charte. Les contributions sont rendues publiques dans l'onglet « Consultez les contributions ». Les propos n'engagent que leur auteur. L'éditeur et l'hébergeur du site ne sauraient être tenus responsables de ces contributions et des conséquences de leur diffusion.

Le dépôt d'une contribution peut faire l'objet d'une modération a priori ou a posteriori et utiliser un système de détection de mots clefs douteux. Ainsi, conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, les contributions considérées à caractère manifestement illicite seront rendues inaccessibles au public.

Le modérateur se réserve le droit, sans préavis, de ne pas publier un message dans son intégralité ou de ne publier qu'une partie d'un message en supprimant ou masquant les passages jugés inappropriés.

Seront susceptibles d'être modérés les propos (liste non exhaustive) :

- portant atteinte au respect des bonnes mœurs, à l'ordre public, aux lois et réglementations en vigueur, aux droits d'autrui,
- diffamatoires envers des tiers ou en cas d'usurpation d'identité,
- violents ou incitant à la violence, injurieux, obscènes, offensants, discriminatoires, racistes ou xénophobes, pornographiques, pédophiles, révisionnistes ou négationnistes.
- contenant des informations personnelles concernant des tiers, des contenus commerciaux ou publicitaires, des marques déposées ou des éléments ne respectant pas la propriété intellectuelle ou le droit à l'image.

La modération n'empêche aucunement l'accès à l'intégralité des propos déposés par le(s) commissaire(s) enquêteur(s).

Les contributions déposées volontairement sur un registre numérique induisent de fait la collecte de données personnelles y compris l'adresse IP du déposant. Ces données communiquées dans le cadre de l'enquête publique et destinées au(x) commissaire(s) enquêteur(s) désigné(s) pour la conduire ne sont pas utilisées à d'autres fins et sont conservées, en France, dans un environnement technique sécurisé, par l'éditeur du site durant l'enquête et le délai légal de mise à disposition du rapport et conclusions du/des commissaire(s) enquêteur(s) à compter de la date de clôture. A l'issue de ce délai l'éditeur du site ne conserve aucune donnée. Conformément à la Loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez de droits concernant vos données à caractère personnel. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit à la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question se rapportant au traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez soumettre vos demandes à l'adresse privacy@registre-numerique.fr.

Les registres dématérialisés sont à la disposition des citoyens, au même titre que les registres « papier » déposés dans les Mairies, Préfectures ou tout autre établissement public concerné.

Publication des observations

Votre observation est publiée et consultée sur le registre dématérialisé par toute personne intéressée. Vous vous engagez par conséquent à ce que son contenu respecte les lois et règlements français en vigueur, ne porte pas atteinte au respect des bonnes mœurs, à l'ordre public, aux droits des personnes.

Il est donc interdit de publier des observations dont le contenu comporte des propos :

- Des informations personnelles ou de nature publicitaire ou promotionnelle, ou des contenus commerciaux pouvant diffuser des liens vers des sites marchands,
- De nature sexuelle, pornographique ou pédophile,
- A caractère raciste, diffamatoire, discriminatoires, injurieux, obscènes violents ou agressifs,
- Exprimés à des fins révisionnistes ou négationnistes, religieuses ou sectaires, portant atteinte à la vie privée d'autrui,
- Portant atteinte à un droit de propriété intellectuelle détenu par une marque déposée, droit d'auteur...

Il est interdit d'indiquer des numéros de téléphone et d'inscrire des éléments d'identification personnelle (adresse, courriel), en dehors du champ prévu.

Pièces jointes aux observations

En cas d'une publication avec une pièce jointe photo, l'internaute doit veiller à la vie privée et au droit à l'image des tiers. Par conséquent, tous les éléments pouvant entraîner une reconnaissance devront être floutés (personne, plaque d'immatriculation, numéro de rue..).

La taille totale des pièces-jointes est de 60 Mo maximum par dépôt d'observation. Seuls les fichiers PDF, JPEG, PNG, GIF, DOCX, DOC, TXT ou ODT sont acceptés.

Modération

Chaque observation déposée sur le registre dématérialisé fait l'objet d'une modération. Si les termes de la présente charte ne sont pas respectés dans une observation, celle-ci sera rendue inaccessible, les modérateurs ayant la possibilité de masquer l'observation. En tout état de cause, les observations sont transférées sans aucune altération au Président de la commission d'enquête.

Les observations masquées seront signalées par la mention « Cette observation a été modérée ».

Traitement des données personnelles

En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez du droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression concernant les données vous concernant ou vos contributions.

Ce droit peut être exercé en faisant la demande par courrier postal à LEGALCOM - 14 rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine.



Enquête publique sur les travaux d'amélioration de la protection des îles Piot et Barthelasse contre les crues du Rhône

PRÉSENTATION

RAPPORT

Les registres dématérialisés sont à la disposition des citoyens, au même titre que les registres « papier » déposés dans les Mairies, Préfectures ou tout autre établissement public concerné.

Publication des observations

Votre observation est publiée et consultée sur le registre dématérialisé par toute personne intéressée. Vous vous engagez par conséquent à ce que son contenu respecte les lois et règlements français en vigueur, ne porte pas atteinte au respect des bonnes mœurs, à l'ordre public, aux droits des personnes.

Il est donc interdit de publier des observations dont le contenu comporte des propos :

- Des informations personnelles ou de nature publicitaire ou promotionnelle, ou des contenus commerciaux pouvant diffuser des liens vers des sites marchands,
- De nature sexuelle, pornographique ou pédophile,
- A caractère raciste, diffamatoire, discriminatoires, injurieux, obscènes violents ou agressifs,
- Exprimés à des fins révisionnistes ou négationnistes, religieuses ou sectaires, portant atteinte à la vie privée d'autrui,
- Portant atteinte à un droit de propriété intellectuelle détenu par une marque déposée, droit d'auteur...

Il est interdit d'indiquer des numéros de téléphone et d'inscrire des éléments d'identification personnelle (adresse, courriel), en dehors du champ prévu.

Registre clos : le dépôt d'observations n'est plus disponible.



Charte utilisateur

Signaler une observation illicite

Déposer une contribution

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'analyse de vos avis. Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire la politique de confidentialité de ce registre dématérialisé. Si vous déposez un avis de façon anonyme, vos données personnelles ne seront pas enregistrées dans notre système informatique.

* Pour déposer votre avis, vous devez saisir tous les champs avec un astérisque

☐ Je souhaite rester anonyme

Identité (nom, prénom)*

Adresse e-mail

Adresse postale

Code postal

Ville

Votre contribution *

Ajouter des documents associés (PDF, TXT, JPG, PNG, GIF | max. 50Mo)

 Ajouter

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation ainsi que la politique de confidentialité. *

Enregistrer

A propos

Ceci est la version dématérialisée de ou des registre(s) de l'enquête publique "FONTENAY : demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de sept aérogénérateurs et de trois postes de livraison électrique - SAS ÉOLIENNES DES CERISES".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°36 - Indre

Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE FONTENAY

 Adresse
Le Bourg
36150 FONTENAY

 Voir les horaires d'ouverture

Adresse postale

À l'attention du commissaire enquêteur
Mairie de Fontenay
Le Bourg
36150 FONTENAY

3. MODERATION D'UNE OBSERVATION

Le dépôt d'une observation peut faire l'objet d'une modération a priori par un système de détection de mots clefs tendancieux ou à postériori. Ainsi, conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, les observations considérées à caractère manifestement illicite seront rendues inaccessibles du public.

Cette modération ne remet pas en cause la bonne prise charge dans son intégralité.

Seront considérés comme non publiables au public les propos suivants :

- portant atteinte au respect des bonnes mœurs, à l'ordre public, aux lois et réglementations en vigueur, aux droits d'autrui,
- diffamatoires envers des tiers ou en cas d'usurpation d'identité,
- violents ou incitant à la violence, injurieux, obscènes, offensants, discriminatoires, racistes ou xénophobes, pornographiques, pédophiles, révisionnistes ou négationnistes.
- contenant des informations personnelles concernant des tiers, des contenus commerciaux ou publicitaires, des marques déposées ou des éléments ne respectant pas la propriété intellectuelle.

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi du 6 janvier 1978, dite "Loi Informatique et Libertés", l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression sur les données personnelles communiquées, droit qu'il peut exercer en faisant la demande auprès de nos services courrier postal.

AVANTAGES et INCONVENIENTS du REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

MERCI de VOTRE ATTENTION